

DES PRIMES MALADIE AUX ENCHÈRES

ASSURANCES Un nouveau site Web permet aux courtiers de proposer des offres concurrentielles à l'internaute. Les associations de consommateurs se disent méfiantes.

C'est un peu le souk aux assurances maladie. Donnez votre âge, votre sexe et votre lieu de domicile et attendez que des courtiers vous proposent l'offre la plus alléchante. Cela se passe sur Billiga.ch, une plateforme Web lancée il y a quelques semaines par Cyril Déléaval. Le but? «Faire jouer la concurrence entre courtiers», répond le jeune entrepreneur qui s'est aperçu que, via les commissions touchées par ces derniers, on pouvait bénéficier de réductions intéressantes. Un intermédiaire peut en effet partager avec son client la commission qu'il reçoit lors de la conclusion d'un nouveau contrat.

Pour son système, plusieurs courtiers ont été sélectionnés par Cyril Déléaval. Ils répondent à des enchères sur plusieurs types de biens, comme l'assurance de base, mais aussi la responsabilité civile ou le troisième pilier. Les courtiers ne peuvent proposer qu'une offre correspondant exactement à la demande effectuée. Une fois que l'internaute a fait son choix parmi les propositions, le système donne ses coordonnées au vainqueur de l'enchère qui va pouvoir contacter directement le client potentiel.

trouvé quelques défauts. Les primes les plus attractives sont par exemple plus basses de 3 fr. 50 que celles proposées sur Priminfo.ch, le comparateur officiel de la Confédération. Mais cette différence est due au fait que les courtiers incluent dans leur offre le remboursement de la taxe environnementale reçu par chaque assuré. Le rabais «miroité» n'en est donc pas un. Autre point faible, les offres alternatives de type *Telmed* ou *mé-*

« Nous ne sommes pas un comparateur »

Cyril Déléaval, directeur de Billiga.ch

decin de famille et en général moins chers ne sont pas toujours proposées. «La plate-forme est encore jeune et nous essayons de l'améliorer continuellement», se défend Cyril Déléaval.

Pour la Fédération romande des consommateurs (FRC), le souci peut venir de la mise en contact avec un courtier. «Dans ce milieu, on peut tomber sur le meilleur comme sur le pire», note Valérie Myster, juriste à la FRC. Un client

peut en effet s'intéresser uniquement à une assurance de bas mais, après avoir rencontré le courtier, se retrouver avec quatre complémentaires inutiles dans le bras. Or Billiga.ch pense avoir trouvé la parade pour prévenir de intermédiaires malhonnêtes: Après chaque contrat, les assurés peuvent donner leur feedback et une note indique le nombre de contrats signés et le taux de satisfaction du client à côté de chaque courtier qui place une enchère.

La FRC et *Bon à Savoir* rappellent qu'ils privilégient le comparateur Priminfo.ch. «Nous ne sommes pas un comparateur, déclare de son côté Cyril Déléaval. Nous mettons en contact de gens qui ont des besoins et des assurances avec des courtiers.» Peu importe le système que vous utilisez pour baisser votre prime de base, votre lettre devra être sur le bureau de l'assureur au plus tard le 30 novembre prochain.

● LOÏC DELACOU



Lorsque l'internaute choisit la proposition qui lui convient, le système donne ses coordonnées au courtier qui va pouvoir le contacter.

Encore des défauts

Qu'en pensent les associations de défense des consommateurs. Le magazine *Bon à Savoir* a fait le test avec l'assurance de base et a